

Compte Rendu Conseil Départemental UNSS du 31/01/2020

Présents : M Pham (DASEN), M Capdeville (DDUNSS), M Bedat et M Vauthier (CD40), Mme Duprat (DDCSPP), M Lesseignoux (CDOSF), Mme Bédécarrax (IA-IPR EPS), M Lom (élu des AS liste SE-UNSA), Mme Dubouchet et M Kindler (élus des AS liste SNEP-FSU), M Lavielle et Mme De Carlo (représentants SNEP-FSU), Mme (Principale collègue J Rostand), (représentants élèves),

Excusés : Mme Labeyrie (représentante SE-UNSA), retard de M Deriau Reine (DRUNSS)

Absents : ...

Introduction M.PHAM

Il rappelle sa confiance envers les professeurs d'EPS. Il remercie M CAPDEVILLE pour son investissement et le travail fourni. Journée particulière car on va procéder à des élections. De plus JN va bientôt transmettre le flambeau. Il propose un tour de table de présentation des membres du CDUNSS.

M Capdeville propose les modifications de l'ordre du jour ; 2 personnes ont postulé sur son poste. Puis il précise ce qu'est un CDUNSS, quels sont les membres qui vont voter lors de ce CDUNSS pour élire les élus des AS qui siègeront au CRUNSS ; puis il fait lui-même la présentation des membres.

Tour de table.

M Pham : une partie de la DDCSPP rejoint la DASEN, côté Jeunesse et sport ; le changement n'est pas simple et s'inscrit dans la politique nationale de l'école inclusive.

Déclarations liminaires :

M Lom (élu des AS liste soutenue par le SE-UNSA) : prend la parole. Il reproche à M Capdeville de ne pas l'avoir présenté lors du tour de table. C'est FAUX, M. Capdeville l'a fait. M. Lom rappelle les 3 leviers énoncés dans sa profession de foi.

M Kindler (élu des AS liste soutenue par le SNEP-FSU) : (cf déclaration liminaire jointe)
Rappelle dans sa déclaration liminaire que les élus des AS et la secrétaire académique du SNEP-FSU ont demandé l'invalidation de la liste soutenue par le SE-UNSA au vu de 3 manquements aux textes nationaux (statuts de l'UNSS, BO national sur les modalités des élections). M.Pham rappelle que le service juridique de l'UNSS nationale l'a validée quand même.

Mme De Carlo (représentante SNEP-FSU) : fait un rappel du B.O. quant à l'invalidité de la liste soutenue par le SE-UNSA et ne comprend pas comment l'UNSS nationale et la Rectrice peuvent passer outre les textes de référence nationaux, quand dans le même temps on demande aux professeurs d'être exemplaires et aux élèves de l'UNSS de respecter les règlements sportifs. M. Pham précise à nouveau que le service juridique a tranché. Mme De Carlo lit ensuite la déclaration du SNEP-FSU (cf déclaration liminaire jointe).

Approbation du compte rendu du dernier CD UNSS du 11/04/2019 : voté à l'unanimité

M.Bedat (CD40) intervient et remercie l'invitation de M.Pham. Il rappelle la contribution du CD40 dans la construction des nouveaux collèges, et notamment du 39° collège sur Angresse, et leur soutien au sport et au sport scolaire ; dans 15 jours ils vont voter le budget ; ils ne baissent pas le budget pour le sport scolaire. Il parle même d'un « soutien supplémentaire » notamment dans le cadre « Paris 2024 ». Il félicite tous les membres : les profs, les élèves, les principaux, les proviseurs.

Rappel de l'aide du Conseil Départemental pour les licences sportives 6^{ème}. Il rappelle qu'on peut compter sur le CD40 notamment si on a des idées pour augmenter le nombre de sollicitations des familles à cette aide.

M.Vauthier (CD40) remercie lui aussi M Capdeville ; il rappelle le soutien financier du département pour les collèges mais aussi pour les lycées (pas dans leurs prérogatives), pour la journée du sport scolaire pour les collèges tous les deux ans et d'autres opérations avec le CDOSF.

M Capdeville rappelle la qualité de M. Courtesseyre qui a quitté ses fonctions. Il revient sur la dernière journée du sport au collège (édition 2019) et des conditions météo exécrables. Il passe une vidéo réalisée lors de cette journée. 1500 jeunes présents. Il précise que le but de cette journée était de sensibiliser les élèves aux J.O « Paris 2024 »

« Génération 2024 » : Rappel du partenariat entre Département (BEDAT), l'USEP (avec classe olympique : 1 semaine multi-activités à Cassen) Proposition à des classes de 6^{ème} mais pas d'écho cette année. 2 collèges (Cel le Gaucher et Saint sever) encadreront des ateliers rugby et basketball pour cette journée. M Bedat a signé une convention avec T Estanguet pour que les Landes soient « Terre de jeux ».

Question relative à l'aide accordée par le CD pour les séjours sportifs et pédagogiques. Le nombre minimal de nuitées (5) semble être trop important pour des élèves de 6^{ème}. Avec un nombre minimum de nuitées plus petit (4) on aurait une plus grande participation des élèves de 6^{ème}.

M.Vauthier : les 20-21 février 2020 aura lieu le vote du budget au département. Il y aura un ajustement prévu pour les séjours olympiques. Durée réduite à une journée minimum pour les « classes olympiques », en lien avec les acteurs USEP, CDOSF, CD40... Un travail est à faire sur la labellisation de ces séjours. Le but est d'éviter les « opportunistes ».

M Capdeville « Génération 2024 » : Point sur la labellisation des collèges. Mme la rectrice a souhaité que tous les établissements avec une section sportive fassent une demande. Augmentation du nombre de collèges labellisés. Dossier soutenu et suivi par Mme Bédécarrax. M.Capdeville rappelle que les collègues se questionnent sur les bénéfices que tireront les élèves de ces 3 ou 4 années. Un suivi sera mis en place sur quelques élèves choisis. Actuellement un panel d'élèves de 5^e (3 ou 4 jeunes) ont bénéficié d'une semaine et vont se retrouver chaque année jusqu'aux JO 2024.

Mme Bédécarrax : Classe P de Coubertin. Beaucoup de demandes. 2 élèves par établissement (F/G) Classe de 5^{ème} (section sportive) + 1 élève dans les 3 collèges les plus dynamiques.

2019 Pau stade d'eau vive

2020 Pays Basque avec activités aquatiques

2021 Landes avec le surf ?

1^{er}-Term : Talence (CREPS)

CDOSF : 22 et 23 juin : journées olympiques

25 élèves engagés dans ce projet passeront le BAC en 2024.

C'est Mme Bédécarrax la référente de la « génération 2024 ». Notion de parcours sportif longitudinal de l'école à l'université (avant/pendant/après les JO) Faire perdurer la pratique sportive, l'activité physique. Car constat : diminution du nombre de sportifs partout en Europe. Grande importance des notions de santé, sécurité, solidarité au travers de la pratique sportive.

-M.Pham rappelle lui aussi l'importance de la dimension sociale du sport, du développement de la confiance en soi.

Mme Bédécarrax : Faire perdurer ces activités, ces parcours sportifs. Notion de transversalité (différents types d'élèves, de handicaps...) ; Pratiquer dans un cadre de citoyenneté, pas seulement sur la performance.

M.Pham questionne les élèves présents au CDUNSS sur leur pratique UNSS.

Les représentants élèves : pratique de l'UNSS chaque année, mais chez les lycéens, pas une majorité ;

Mme.Bédécarrax : Par rapport à la labellisation, c'est une vitrine. Le plus important c'est ce que nous y mettons derrière, dans les établissements (profs/IA...). La rectrice veut une vision sur engagement de la nation. Donc inscription en ligne des sections ... Il faut enrichir le site créé.

L'IPR précise qu'il faut faire attention à l'empilement des dispositifs ; on a beaucoup d'infos chaque jour sur nos boîtes mails, on aurait plus d'actions éducatives que de jours scolaires. C'est contre-productif ! Elle parle de « terre de jeux ». Les enseignants d'EPS ne peuvent pas répondre à toutes les sollicitations. Il faut clarifier les choses et garder 2 ou 3 actions phares du département. Les collectivités territoriales « terres de jeux » vont nous aider pour enrichir les projets.

M Deriau Reine : Il se félicite de la présence de 4 élèves dont 3 du CAVL. Question des établissements destinés à être labellisés PARIS 2024 ; Des choses vont être mises en place. Semaine olympique du 03 au 07 /02 2020. L'UNSS met des moyens en place pour faire venir des élèves à la « maison des sports ». Ils ont ciblé 1 établissement par département ; ici le collège Saint Jacques de Compostelle Dax.

M Lesseignoux (CDOSF) : précise que M Capdeville qui est élu au CDOS est très actif. Le label « terre de jeux » continue, bien que la candidature pour accueillir les épreuves de surf aux JO n'ait pas été retenue. La question de l'ouverture des installations sportives des établissements aux autres acteurs sportifs est posée.

Mme Bédécarrax répond qu'il y a un travail à faire avec le département.

M.Pham précise que c'est plus une problématique qui concerne l'Ile de France (où on manque d'installations).

Mme Bédécarrax : dans les Landes ça se fait partout, surtout sur les créneaux du soir.

M Capdeville précise que seul les lycées et quelques collèges sont propriétaires de leurs installations sportives.

Mme DUPRAT Agence nationale du sport (ANS) affirme sa volonté de travailler sur le partage des installations sportives.

Elections des élus des AS au CRUNSS :

Les membres du CDUNSS sauf les 6 membres désignés, donc 11 votants parmi les présents (car 3 absents : les 2 représentants des fédérations de parents d'élèves et la représentante du SE-UNSA), vont élire les élus des AS qui siègeront au CRUNSS ; 2 listes candidates :

Résultats des votes :

2 blancs

9 exprimés

2 pour la liste des élus des AS « tous acteurs » soutenue par le SE-UNSA

7 pour la liste des élus des AS « un droit pour toutes et tous » soutenue par le SNEP-FSU.

Bilan financier 2019

Rappel : 70% du reste à charge pour les collèges. 40% du reste à charge pour les lycées.

M.Lom : revient sur le critère de la ruralité. Il accuse frontalement Mme De Carlo du SNEP de lui avoir soutenu, à tort, en AG départementale, qu'il n'y avait pas de critères précis de « ruralité ».

Mme De Carlo : Répond à M.Lom en lui demandant d'arrêter de constamment l'agresser et qu'il est usant de devoir répondre aux attaques infondées en permanence. Les informations relatives aux critères de ruralité données à l'AG départementale émanaient des remontées du dernier conseil régional UNSS auquel elle avait siégé. Aucune définition du terme de ruralité n'était encore claire à ce moment-là donc les membres du CRUNSS estimaient alors que ce n'était pas un critère recevable car trop flou.

M.Deriau Reine. : confirme ces dires et précise que les critères INSEE sont utilisés depuis très peu de temps.

M Pham demande de clore le débat avant que les choses s'enveniment.

M Capdeville : bilans financiers des districts. Rappelle la gratuité des transports grâce au département. Pas de rappel demandé au district en fin d'année. Il rappelle qu'en CDUNSS on avait acté 100% de remboursement aux finales départementales pour les activités « phares » du PDDSS ; 70% à 50% pour les autres. De plus, depuis 5 ans, le département n'a pas besoin de ponctionner les districts.

M.Deriau Reine : prise en charge par le SRUNSS de 20% à 100% (pour le RAID LP Filles) ; certaines activités étaient trop remboursées donc des remboursements sont déplacés vers les raids ; il rappelle la part du conseil régional à l'UNSS 40 : 1000 euros ; il souhaite mentionner que le conseil régional prend en charge des remboursements au niveau régional, même si cela n'apparaît pas ici dans le budget départemental.

M Capdeville : rappel : pour les championnats académiques, le SDUNSS prend en charge 30% du reste à charge des AS. Attention, à la rentrée prochaine, une AS supplémentaire va fonctionner avec la création du collège d'Angresse ; question au CD40 : est-ce que le CD40 peut donner 1000 euros de plus, ce qui correspond à la somme donnée par établissement ? Sinon il faudra effectuer un rééquilibrage du budget.

Proposition de répartition de la subvention entre les districts : elle est validée par les membres du CDUNSS. La notion de partage dans les districts en fonction des besoins est validée.

Mme De Carlo : précise que le SNEP approuve ce fonctionnement démocratique et coopératif.

M Capdeville : Bilan Landais à +24 euros (à peu près 27000 euros de fonds de roulement)

Approbation du budget prévisionnel. M.Pharm valide.

M.Bedat : demande si cette répartition est la même partout ou si elle est une spécificité des Landes ?

M Capdeville précise que c'est spécifique aux Landes et souligne en plaisantant la jalousie de nombreux collègues des autres départements.

Bilan Sportif pour l'UNSS 2018-2019

Mme Bédécarrax et M Deriau Reine : questionnement sur la diminution du nombre de licenciés en lycées. La forme de pratique ne semble plus être adaptée selon certaines études.

Les représentants élèves : confirmation de ce sentiment de diminution du nombre de licenciés et donc de pratiquants en lycées.

Mme Bédécarrax : rappelle que si un enseignant ne souhaite pas prendre son forfait UNSS, la demande doit être envoyée à l'IA qui après décision du recteur, valide ou pas cette demande.

Questions diverses :

Question 1 (représentants SNEP-FSU) :

« Avez-vous eu des réponses à nos questions posées à la CMR de sauvetage sportif, concernant des dysfonctionnements suite aux championnats académiques de sauvetage côtier que nous avons organisés en avril 2019 ? Ou tout au moins de explications que nous pourrions faire redescendre à nos collègues ? »

Rappel 1: l'unss 64 et/ou régionale sont passées outre la décision des collègues jurys et du ddunss 40, concernant la validation d'une JO (non validée niveau acad par nos jurys mais validée malgré tout par le 64 et/ou la région pour qu'elle aille aux championnats de France) ; nous posons la question de la crédibilité du travail sérieux réalisé par nos collègues dans l'organisation ; à quoi cela sert que nous organisions ce travail sur les JO, les jeunes coaches si ensuite aux échelons supérieur on passe outre ?

Rappel 2 : problème de qualification d'une équipe du lycée de Tyrosse (cf lecture du courrier de l'équipe des enseignantes EPS du lycée de Tyrosse) »

Pas de réponse particulière apportée par M Deriau Reine.

Question 2 (représentants SNEP-FSU) :

« Est-il possible de mettre sur OPUSS les comptes rendus des CDUNSS une fois votés ? »

M Capdeville répond OUI pour mettre le compte rendu sur OPUSS

M Deriau Reine : remercie M Capdeville pour le travail fourni.

M Lesseignoux (CDOSF) : ... ?

M.Pham : Souligne le bon fonctionnement dans les landes ; Dimension humaine et citoyenne dans le sport très importante à ses yeux

Remerciements et fin de séance